Informations de base

1996/0170(CNS) CNS - Procédure de consultation Règlement	Procédure terminée
Sécurité sociale: travailleurs salariés, non salariés et leur famille (modif. règl. 1408/71/CEE, 574/72/CEE) **Subject** 4.10.10 Protection social, sécurité sociale	

Acteurs principaux

Parlement européen	**Commission pour avis**	**Rapporteur(e) pour avis**	**Date de nomination**
	JURI Juridique et droits des citoyens	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	

Conseil de l'Union européenne	**Formation du Conseil**	**Réunions**	**Date**
	Affaires sociales	1974	1996-12-02

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
10/07/1996	Publication de la proposition législative	COM(1996)0318	Résumé
08/10/1996	Vote en commission		
23/10/1996	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
02/12/1996	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
02/12/1996	Fin de la procédure au Parlement		
30/01/1997	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	1996/0170(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Règlement du Parlement EP 52-p1 Traité CE (avant Amsterdam) E 235

État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	EMPL/4/08300

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T4-0620/1996 JO C 362 02.12.1996, p. 0314-0318	15/11/1996	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(1996)0318 JO C 249 27.08.1996, p. 0010	10/07/1996	Résumé

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Règlement 1997/0118
JO L 028 30.01.1997, p. 0001 Résumé

Sécurité sociale: travailleurs salariés, non salariés et leur famille (modif. règl. 1408/71/CEE, 574/72/CEE)

1996/0170(CNS) - 02/12/1996 - Acte final

OBJECTIF : modifier et mettre à jour les règlements communautaires en matière de sécurité sociale des travailleurs migrants, en les réunissant en une version unique et officielle. MESURE DE LA COMMUNAUTE : Règlement 118/97/CE du Conseil portant modification et mise à jour du règlement 1408/71/CEE relatif à l'application des régimes de sécurité sociale aux travailleurs salariés, aux travailleurs non salariés et aux membres de leur famille qui se déplacent à l'intérieur de la Communauté et du règlement 574/72/CEE fixant les modalités d'application du règlement 1408/71/CEE. CONTENU : Ce règlement constitue la deuxième mise à jour et codification complète de cette règlementation, la première ayant eu lieu en 1983. Le nouveau règlement réunit en une version unique et officielle les divers règlements antérieurs en la matière, auxquels il se substitue. Il s'agit donc d'une opération qui rend plus lisible la législation communautaire et qui, de ce fait, devrait en faciliter l'application. ENTREE EN VIGUEUR : le règlement entre en vigueur le 01.02.1997.

Sécurité sociale: travailleurs salariés, non salariés et leur famille (modif. règl. 1408/71/CEE, 574/72/CEE)

1996/0170(CNS) - 15/11/1996 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a approuvé la proposition.

Sécurité sociale: travailleurs salariés, non salariés et leur famille (modif. règl. 1408/71/CEE, 574/72/CEE)

1996/0170(CNS) - 10/07/1996 - Document de base législatif

OBJECTIF : modifier et mettre à jour les règlements communautaires en matière de sécurité sociale des travailleurs migrants, en les réunissant en une version unique et officielle. CONTENU : Depuis l'entrée en vigueur du règlement 2001/83/CEE, qui constitue une modification et mise à jour en un texte unique et officiel des règlements 1408/71/CEE et 574/72/CEE, suite à l'extension de leur champ d'application aux travailleurs non salariés, ces règlements ont été modifiés par les règlements 1660/85 et 1661/85/CEE du Conseil, 513/86 de la Commission, ainsi que par les règlements CEE 3811 /86, 1305/89, 2332/89, 3427/89, 2195/91, 1247/92, 1248/92, 1249/92, 1945/93, 3095/95 et 3096/95 du Conseil, et des Actes d'adhésion de l'Espagne et du Portugal en 1985 et de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède en 1995. Ces modifications ont permis de tenir compte de l'expérience acquise dans leur application pratique en vue d'améliorer le fonctionnement de la coordination ainsi que de certaines modifications de forme, de fond et de nature administrative qui sont intervenues dans les législations nationales et des successifs élargissements de la Communauté. La présente proposition vise uniquement à réunir ces divers textes et à les présenter en une version unique et lisible.